



ordonnance du JAF

Par odrik

Bonjour

Le JAF par une ordonnance qu'il n'a pas motivé m'oblige pour exercer mon droit de visite sur ma fille à le faire dans un point rencontre.

Question: une ordonnance ne doit elle pas être motivée ? Merci.

Cordialement.

Jean-Yves RODRIGUEZ

Par ESP

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032207454]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032207454[/url]